

PANEL CITOYEN VENDREDI 17 ET SAMEDI 18 JUILLET 2015

CONSTATS ET PRÉCONISATIONS ISSUS DES TRAVAUX



I. LE DÉBAT PUBLIC

LES CONSTATS



Les éléments d'argumentation présentés lors du Débat Public ont été riches et divers.

La CPDP a fait preuve d'une réelle volonté d'innovation dans la mise en œuvre de nouvelles modalités de consultation :

- La « fabrique des propositions » et les « débats mobiles » ont apporté des éléments de réflexions intéressants au débat.
- le site internet n'a pas été à la hauteur des enjeux du débat

Cependant...

Les efforts pour aller vers tous les publics n'ont pas été suffisants en direction de ceux qui ne prennent pas les transports en commun et des populations les moins favorisées.

La CNDP, ses missions, ses modes de fonctionnement et ses modalités de réflexion, ne sont pas suffisamment connus par le grand public.

I. LE DÉBAT PUBLIC

LES PRÉCONISATIONS :



Les efforts d'innovation dans la mise en œuvre de nouvelles modalités de consultation doivent être poursuivis afin d'aller vers TOUS les publics habituellement exclus du Débat Public.

Un effort doit être fait sur la transparence des méthodes d'analyse de données utilisées par la CPDP.

II. LE PROJET REGL

LES CONSTATS :



Le panel citoyen affirme la nécessité d'amélioration des services et de la desserte ferroviaires sur le territoire comme l'une des multiples solutions permettant d'éviter la thrombose routière du territoire.

Cependant...

Le projet REGL met essentiellement l'accent sur une dimension technique et comptable.

Il devrait apporter plus de précisions sur :

- l'approche philosophique et le projet sociétal qui l'induisent**
- la vision prospective des évolutions comportementales et technologiques**
- les scénarii et projets alternatifs**
- la réponse aux problématiques de mobilités présentes et à 15 ans**
- l'articulation aux réflexions sur les mobilités d'autres territoires**

Il devrait également apporter des précisions sur :

- ses impacts environnementaux et patrimoniaux**
- son modèle économique et financier**
- l'anticipation des moyens humains (maintenance et exploitation) nécessaires**
- le caractère réellement structurant des options techniques et des choix d'implantations proposés**

L'information sur le projet REGL a été insuffisante, notamment en amont du débat public.

II. LE PROJET REGL

LES PRÉCONISATIONS :



Le projet REGL doit répondre aux constats établis.

De plus...

Une large concertation, complétée par des études techniques, doit être conduite sur l'utilité sociale réelle des implantations proposées

La désaturation de la gare de Lille Flandres est indispensable mais une réflexion plus large sur les solutions possibles est nécessaire. Celle-ci devra porter sur l'utilité sociale, le coût et la faisabilité des projets et devra intégrer des scénarii alternatifs

III. ET MAINTENANT... PAR QUOI COMMENCER ?



Constituer un comité citoyen consultatif de suivi, travaillant en lien et en complément du garant.

Organiser la coopération entre les parties prenantes (autorités organisatrices de transports, collectivités locales, société civile, services de l'Etat, universités associations...) pilotée par la Région et supervisé par le garant et le comité citoyen.

Compléter et améliorer la connaissance fine et la compréhension des différents points du projet par le lancement de concertations et d'études complémentaires sur les « trous dans la raquette » avec les territoires concernés, leurs élus et leurs citoyens.